



Présidence : Pays-Bas

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(444ème séance plénière)**

1. Date : Mercredi 2 avril 2003

Ouverture : 15 h 05

Clôture : 15 h 55

2. Présidence : M. J. de Visser
M. K. Vosskuhler

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : BUREAU DE L'OSCE A MINSK

Chef du Bureau de l'OSCE à Minsk (PC.FR/9/03 Restr.), Grèce-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que les pays associés, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/315/03), Etats-Unis d'Amérique, Suisse, Tadjikistan, Kirghizistan (PC.DEL/316/03), Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Ukraine), Fédération de Russie, Canada, Norvège, Arménie (PC.DEL/318/03), Biélorussie, Présidence

4. Prochaine séance :

Jeudi 3 avril 2003 à 10 heures, Neuer Saal